COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2024

PRÉSENTS: Messieurs Lavail, Fidanza, Blakoe, Woilrand.

Madame Fontebasso.

ADMINISTRÉS PRÉSENTS : Madame Blakoe.

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Ferrandi, M. Dubois, M. Lacoste.

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 Mai 2024.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Infos diverses:

Débroussaillage Réserve incendie : Samedi 8 Juin, Madame Fontebasso accompagné de son compagnon a entièrement débroussaillé le pourtour de la réserve incendie de 9h à 13H. M. Fidanza de permanence mairie ce jour-là les a rejoints de 12H à 13H.

Nettoyage place mairie : Samedi 22 Juin, M. Le Maire a passé le nettoyeur haute pression sur la place de la Mairie afin de dé-mousser et nettoyer l'entrée de la Maire et du logement communal.

3) Travaux RD635:

Suite à l'appel d'offre publié sur le guichet internet www.ladepechemarchespublics.fr, l'ouverture des propositions issues des trois entreprises ayant répondues s'est faite le Mercredi **12 juin à 9h** à la Mairie, en présente de M. Le Maire, M. Blakoe et Mme Delmau de la SELARL Commingeo.

Toutes les propositions reçues sont de 20 à 25 000 € au-dessus du prix prévisionnel de l'étude faite par le Cabinet Commingeo (91 757,67 € HT).

De plus M. Le Maire rappelle que la Commission DETR n'a pas retenue le projet du Fréchet lors de la première session de février 2024. Sans la subvention de l'État espérée de 36 703 € HT, le Conseil Municipal ne se risquera pas à réaliser les travaux, au risque de mettre en difficulté la gestion financière de la Commune.

Une deuxième Commission DETR devrait se tenir début octobre 2024, le dossier de la Commune du Fréchet devrait être réétudié.

En conséquence, M. Le Maire a convenu avec le Cabinet Commingeo de reporter au 5 Mai 2025 le délai d'exécution du chantier et de renégocier le prix des prestations avec les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre.

Un courrier dans ce sens sera envoyé aux trois entreprises fin juillet via la plateforme numérique des marchés publics.

Monsieur Le Maire préviendra également les services du pôle routier du Conseil Départemental de Boulogne/Aurignac du changement du délai d'exécution du chantier.

Concernant les subventions :

A ce jour seul le **Conseil Départemental** a voté une subvention de 23 263 €

La Région Occitanie a rejeté notre demande au prétexte que le projet ne correspond pas aux critères d'éligibilité tels qu'ils ont été définis par la collectivité régionale.

4) Elections législatives :

Permanences bureau de vote pour le Dimanche 7 Juin :

8H - 10H	10H - 12H	12H - 14H	14 H - 16H	16H - 18H
FRED	PIERRE	FRED	ANDRÉ	ANDRÉ
JACQUES	CELINE	MALCOLM	ALAIN	FRED

Fin conseil: 21H00

Prochain conseil : Septembre (date à fixer)